

Compte rendu de la réunion plénière du Conseil de Quartier Nation Alexandre Dumas

Lundi 16 juin – Ecole élémentaire Voltaire

I- Rappel de l'ordre du jour :

- I- Présentation, qu'est-ce qu'un CQ ?
- II- Annonce de l'ordre du jour
- III- Présentation du référent de la police municipale du quartier
- IV- Points communs aux ateliers :
 - a. Budget d'investissement
 - b. Démocratie Locale
- V- Retour sur les travaux des ateliers
 - a. Atelier Culture & Animation de quartier
 - b. Atelier végétalisation /économie circulaire /écoles
 - c. Atelier Solidarité - point d'information projets en cours
 - d. Atelier Cadre de vie et Déplacements

II- Présentation, qu'est-ce qu'un CQ ?

Introduction de la plénière par Jérôme Meyer, Adjoint au Maire chargé des affaires scolaires et de l'artisanat et référent du Conseil de quartier Nation Alexandre Dumas.

III- Présentation du référent Police municipale du quartier

Le projet le nouvel acte de la territorialisation prévoit la création d'un référent police municipale par quartier. Celui-ci est présent pour se présenter aux habitants.

Lors de la plénière le policier référent pour le secteur Nation/Alexandre-Dumas intervient pour rappeler aux habitant·es les modalités de contact avec la police municipale.

Il précise que les signalements (nuisances sonores, occupation abusive de l'espace public, etc.) peuvent être transmis via le site de la Ville de Paris, sur la page "[Des policiers municipaux encore plus proches de - Ville de Paris](#)". Un [formulaire de contact](#) y est disponible et permet de faire remonter les problèmes constatés sur le terrain.

Il est fortement recommandé d'accompagner les signalements de photos et d'éléments précis pour faciliter l'identification rapide du trouble. Le policier municipal souligne que son rôle de référent s'applique notamment aux problématiques rencontrées en soirée dans le 11e arrondissement, comme les nuisances sonores ou le non-respect des règles concernant les terrasses.

Il a également précisé que la police municipale n'a pas compétence pour intervenir dans les espaces privés (logements, copropriétés). Pour ce type de situations, il convient de contacter la police nationale au 17.

IV- Points communs aux ateliers :

1. Budget d'investissement

Un rappel important est fait par un des membres du groupe d'animation du Conseil de quartier concernant la procédure à suivre pour soumettre un projet de dépense d'investissement au vote en plénière.

Pour qu'une proposition d'investissement soit éligible :

- Il est obligatoire de fournir un devis au moins un mois avant la date de la plénière.
- Le Groupe d'Animation (GA) examine ensuite la demande et décide s'il souhaite la soumettre au vote lors de la plénière.

- Enfin, la Mairie valide la présence de cette proposition à l'ordre du jour, en confirmant que la dépense peut effectivement être présentée aux participant·es.

Ce processus permet de garantir que les projets soumis au vote sont réfléchis et techniquement réalisables, tout en respectant les délais de préparation et de transparence.

A date de la plénière, le Conseil de quartier NAD dispose de 8 264€ de budget d'investissement pour 2025.

Le groupe d'animation du Conseil de quartier NAD a sollicité l'ensemble des ateliers afin que ces derniers soumettent des projets d'investissement. Aucun devis n'a été transmis à la cellule.

Comme c'est le cas dans les autres conseils de quartiers, la Mairie du 11e suggère aux CQ des dépenses d'investissements.

Le Groupe d'animation a retenu la demande concernant l'acquisition de matériel pour la section jeunesse de la médiathèque Violette Leduc, représentant un budget de 2 116€

La section jeunesse de la médiathèque Violette Leduc organise chaque semaine des ateliers en direction des parents et de leurs enfants. Ces ateliers ont besoin d'un mobilier mobile : tables pliables et sur roulettes. Par ailleurs, la section Jeunesse manque parfois de tables, notamment pour les ateliers « à vos 10 doigts » ou les ateliers en présence d'illustrateurs.

Proposition d'investissement :

- 3 tables pliantes Fliptop Twin - 140 x 70 cm - piètement mobile - plateau mélaminé rabattable : Prix au catalogue UGAP : 705,26€ TTC l'unité (2 115,78€ TTC les 3)

Cette demande est soumise au vote.

0 contre, 2 abstentions, 22 pour

2. Démocratie Locale

Un membre du Conseil de quartier prend la parole en exprimant sa déception quant aux concertations menées par la Mairie qu'il juge pas assez poussées. Il évoque notamment le projet de l'avenue Bouvines.

Des interrogations sont également soulevées sur :

- L'absence ou le manque de comptes rendus de certaines réunions ou démarches,
- La longueur ou la clarté du processus décisionnel, jugé parfois opaque.

Concernant le projet de l'avenue Bouvines, Jérôme Meyer, Adjoint au Maire chargé des affaires scolaires et de l'artisanat, référent du Conseil de quartier rappelle qu'un nouvel atelier à destination des conseillers de quartier visant à présenter une nouvelle fois le projet, son calendrier et les pistes pour la végétalisation participative aura lieu le mercredi 18 juin à 18h30 en Salle du Conseil de la Mairie du 11e en présence de Luc LEBON, Adjoint au Maire chargé de l'espace public et des Services de la Direction de la Voirie et des Déplacements et de la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement.

Les travaux commenceront à la fin de l'été. La Mairie présentera un calendrier plus précis des travaux quand la Mairie en aura connaissance.

Jean-Pierre Corsia, Adjoint au Maire chargé de la démocratie, de la participation et de la prospective rappelle que l'an dernier, un diagnostic participatif a été mené par l'association *Démocratie Ouverte*. Il a permis de faire émerger la "valise" des Conseils de Quartier. Lors de ce diagnostic, des participant·es ont exprimé la volonté d'aller plus loin que le cadre actuel des Conseils de quartier en explorant de nouveaux formats.

A l'initiative de la Mairie du 11e, une expérimentation d'assemblée citoyenne est en cours. Sur les 2 000 personnes à avoir été tirées au sort sur les listes d'élections européenne, 102 ont accepté de participer à cette démarche volontaire. 18 personnes parmi elles ont été tirées au sort pour composer l'assemblée citoyenne, en prenant en compte les critères sociodémographiques des participant·es. L'objectif est de les accompagner dans un processus démocratique novateur, de septembre à décembre, autour de thématiques qu'elles choisiront.

Le Conseil de Quartier demande à :

- Être informé de l'avancée de cette assemblée citoyenne,
- Pouvoir être consulté lorsque les thématiques traitées par l'assemblée se recoupent avec celles du CQ,
- Avoir accès aux comptes rendus de leurs travaux.

Le conseil de quartier demande des informations concernant la mise en place de Teams pour faciliter leurs échanges. Des formations sont prévues à partir de septembre, ainsi que des documents explicatifs (tutoriels) mis à disposition pour accompagner cette montée en compétence.

3. Retour sur les travaux des ateliers

Les membres des ateliers prennent la parole pour présenter leurs actualités.

Atelier Culture & Animation de quartier

L'atelier a tenu à remercier les services municipaux pour la possibilité enfin concrétisée de réaliser des projections de cinéma dans le quartier.

Plusieurs perspectives ont été évoquées :

La volonté de développer davantage de projets inter-quartiers, pour favoriser les synergies et l'ouverture entre les habitant·es des différents secteurs.

Le souhait d'organiser une projection en plein air, notamment dans la cour de la mairie, tel que cela a pu être fait dans le cadre du projet *La chaise à l'écran*.

La recherche active d'une salle pour une projection prévue en septembre ou début octobre afin de projeter le film *J'ai très mal au travail*.

Dans le cadre du mois du handicap, le 4 juillet, une projection à la Mairie du film *Le Voyage extraordinaire* est organisée. Cette initiative est en collaboration avec Rosalie Lamin, Première adjointe chargée de la santé et du handicap. L'atelier souhaite poursuivre cette dynamique culturelle inclusive et appelle les habitant·es à s'y associer.

Atelier végétalisation /économie circulaire /écoles

L'atelier a réaffirmé son engagement autour des thématiques de la nature en ville, de la consommation responsable et du lien avec les établissements scolaires du quartier.

Dans le cadre de la requalification à venir de l'avenue de Bouvines, et face à la suppression des bacs de végétalisation, l'atelier a pris l'initiative de sauvegarder les plantations issues d'initiatives citoyennes. Plusieurs habitant·es ont ainsi déterré et récupéré les plantes pour les replanter ailleurs, évitant leur destruction.

Un appel est lancé pour encourager davantage de parents à s'impliquer dans ces sujets, qui concernent directement la qualité de vie et l'éducation des enfants. Ces enjeux seront abordés lors des prochaines plénières, afin de renforcer la participation citoyenne.

Jérôme Meyer, élu chargé des affaires scolaires et de l'artisanat encourage les habitant·es à adhérer à la Caisse des écoles afin de :

- Participer à l'élaboration des menus proposés aux enfants,
- Contribuer à une politique d'alimentation plus saine et plus durable dans les établissements scolaires du 11e.

L'atelier poursuivra ses actions dans une logique de continuité entre éducation, écologie urbaine et initiatives citoyennes.

Atelier Solidarité - point d'information projets en cours

Dans la continuité du projet de bagagerie solidaire pour les personnes sans domicile, l'atelier souhaite désormais porter une nouvelle initiative : la création d'une laverie solidaire.

Ce projet, porteur de sens et d'utilité sociale, nécessite l'implication de nouvelles personnes pour pouvoir avancer concrètement. Un appel à bénévoles est donc lancé : toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Par ailleurs, les habitant·es ont rappelé qu'un vœu avait été formulé précédemment par le Conseil de Quartier en faveur de la création d'une Maison Sport Santé. En réponse, il a été confirmé que l'ouverture est prévue pour septembre, au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle Pivert, située rue Pivert. Le bâtiment accueille actuellement déjà une annexe du conservatoire à l'étage.

L'atelier a par ailleurs annoncé son changement de nom, pour mieux refléter ses champs d'action : il devient désormais l'Atelier Solidarité – Culture.

Enfin, le journal *Quartier 11* est à la recherche de contributeurs :

- Pour rédiger des articles, notamment issus d'autres quartiers du 11e, afin de refléter la diversité des initiatives locales,
- Et pour assurer la réalisation de la maquette du journal. Un appel est lancé à toute personne ayant des compétences en graphisme, en particulier sur Canva, même de manière bénévole.

Atelier Cadre de vie et Déplacements

Les habitant·es attendent un retour de la mairie concernant les suites données aux marches exploratoires organisées les 18 janvier et 16 mai, en présence des services de la Mairie.

Jérôme Meyer, adjoint au Maire chargé des affaires scolaires et de l'artisanat, référent du Conseil de quartier prend la parole pour rappeler que les élus ont bien pris note des constats et du document présenté en janvier pour les marches exploratoires réalisées par l'atelier les 2 et 27 avril et 24 mai 2024.

Les sujets liés à l'entretien de l'espace public et à la « restauration de la voirie » ont été transmis à la Direction de la Voirie et des Déplacements à qui il a été demandé de mettre à l'étude les propositions émises par le Conseil de Quartier.

Toutefois, il est nécessaire de préciser que tous les travaux de grosses réfections de trottoirs et de chaussées ne pourront être réalisés dans cette mandature en raison du plan de charge des services qui ne le permet pas. Il est cependant bien prévu à moyen terme de mettre en œuvre des réfections d'envergures telles que les trottoirs de l'avenue de Taillebourg.

S'agissant des « éclairages insuffisants », la Direction de la Voirie et des déplacements a été saisie sur ce point. Ils travaillent en lien avec le prestataire de la Ville de Paris à des améliorations, notamment rue de Charonne devant la Piscine Georges Rigal.

Concernant « l'encombrement des trottoirs » et les « carrefours dangereux », beaucoup de points abordés se recoupent avec la marche exploratoire organisée par la Mairie le 16 mai 2025. Ces points ont bien été pris en compte et une réponse a été apportée via le compte rendu transmis aux habitant.es.

La police municipale rappelle, lors de la plénière, que lors des signalements, il est essentiel d'indiquer l'heure précise et la provenance du bruit. Les nuisances sonores sont régulées par les contrôles de police effectués régulièrement au sein des débits de boisson par des agents assermentés.

Concernant les terrasses, celles-ci sont soumises à l'autorisation des services de l'urbanisme de la Ville de Paris. Si une terrasse nuit trop à la tranquillité des riverains, différentes mesures telles que les procès-verbaux, les suspensions, voire les retraits d'autorisation peuvent être formulés. Les fermetures administratives relèvent quant à elles des seules compétences du Préfet de police de Paris.

Les suspensions ou encore les retraits d'autorisation doivent être étayés par des procès-verbaux. Les horaires d'exploitation des terrasses sont, eux, déterminés par l'établissement lorsqu'il s'agit de terrasses

permanentes et limités à 22h lorsqu'il s'agit de terrasses estivales. Exceptionnellement, un prolongement a été autorisé jusqu'à 23h par l'Hôtel de Ville du 21 juin à la mi-septembre.

Des interrogations sont soulevées par les habitant.es concernant :

- La politique de la Mairie après les Jeux olympiques sur les terrasses estivales (horaires, renouvellement des autorisations).
- La possibilité d'élaborer une charte de bonne conduite, sur le modèle de celle du Café Titon. Le Conseil de Quartier souhaite porter ce projet.

Des demandes d'informations ont été faites sur la démarche Embellir votre quartier autour du secteur Nation-Alexandre Dumas (NAD) :

- Quelles sont les opérations prévues ?
- Quel est le calendrier ?

Il est précisé que ce quartier sera intégré en début de prochaine mandature, en fonction des résultats des élections municipales.

Dans le 11^e, elle a été initiée en 2021 avec le quartier République / Saint Ambroise, suivi en 2022 de Belleville / Saint-Maur, en 2024 pour Léon Blum / Folie Regnault et le quartier Bastille Popincourt vient de terminer sa phase de concertation.

Pour l'heure, compte tenu du plan de charge des services de la Direction de la Voirie et des Déplacements la Mairie ne peut pas s'engager sur un calendrier de concertation pour Nation / Alexandre Dumas.

S'agissant du périmètre, l'intégralité du quartier sera prise en compte comme pour chacun des précédents quartiers.

La Mairie est tout à fait favorable à ce que le Conseil de Quartier démarre un travail en amont, comme cela a été le cas pour le CQ LBFR et le CQ BP. Celui-ci pourra être reversé et intégré à la démarche lors de la concertation si le CQ dépose ses projets sur la plateforme dédiée lors de la concertation pour son quartier.

Plusieurs demandes de retour ont été formulées :

- **Installation de 3 bancs :**

Les conseils de quartiers ont été destinataires d'un courrier les invitant à donner leur avis sur l'implantation de bancs dans leur quartier. Les propositions qui leur ont été transmises pour consultation font partie des sites étudiés par les services dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet du Budget Participatif sur lequel travaille actuellement la Direction de la voirie et des déplacements et financés via cette enveloppe.

Les sites retenus pour Nation/Alexandre Dumas ont tous été retenus à l'exception d'un. Les bancs seront implantés par la Direction de la Voirie et des Déplacements au second semestre 2025.

Pour rappel il s'agit des sites suivants :

- 175 boulevard Voltaire (proposé par la DVD)
- 252, boulevard Voltaire (proposé par la DVD) – non retenu car un banc est déjà existant à proximité
- 98 rue de Charonne (proposé par la DVD)
- Les conseillers de quartier demandent à ce qu'un banc soit remplacé en raison de son état près du métro Faidherbe. Les élus présents à la plénière indique que cette information sera remontée aux services.

Il a été demandé que des toilettes mobiles soient systématiquement installés lors de grands événements. Les élus répondent que ce sont aux organisateurs des manifestations de prendre en charge de le coût d'installation des sanitaires.

7. Suivi et dialogue avec les services

- Des habitant.es proposent d'organiser une marche exploratoire en situation de mobilité réduite pour évaluer les conditions d'accessibilité.
- Des habitant.es demandent à rencontrer l'élu.e à la condition animale afin de proposer des espaces pour installer des parcs canin. L'objectif étant que ce soit des espaces de sociabilisation pour chiens et parisiens.nes.